

Diplôme Arts et Techniques du Théâtre délivré par l'ENSATT, parcours Administrateur du spectacle vivant

RNCP26940 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	DipViGrM — Diplôme visé grade de master
Code(s) NSF	315, 314, 133
Formacode(s)	45004, 45022, 45052
Code(s) ROME	L1302, L1303
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	26/03/2021

Certificateur(s)

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES ARTS ET TECHNIQUES DU THEATRE · SIRET : 19750773400022

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Assure l'administration d'une entreprise culturelle ou la production et la diffusion de spectacles :

- direction administrative, financière, juridique.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Elaborer une stratégie d'entreprise.

Accompagner la mise en oeuvre d'un projet artistique

Assurer le suivi des moyens humains, matériels et financiers de productions culturelles.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'administrateur a vocation à exercer dans les différents secteurs du spectacle vivant (théâtre, opéra, danse, concert, cirque, marionnettes, évènementiel) ou audio-visuel.

L'activité de l'administrateur s'exerce essentiellement en bureau, régulièrement en lieux de rendez vous extérieurs et ponctuellement sur les lieux de spectacle en étroite collaboration avec la direction artistique et technique.

L'activité s'exerce soit sous statut de salarié sous forme de contrat de travail à durée indéterminée dans une structure de spectacle privée ou publique, soit sous forme de contrats de travail à durée déterminée d'usage (intermittent) pour la durée d'une production ou d'une tournée,

L'administrateur peut également être indépendant en inscrivant son activité dans des réponses à des commandes ou sur initiative individuelle comme porteur de projet en créant une agence de conseil en ingénierie culturelle ou en ouvrant un bureau de production. L'activité peut dans ce cas être irrégulière, suivant l'économie de prototype qui caractérise le secteur.

L'activité s'exerce le plus souvent en horaires décalés (soirées et week-ends) et peut supposer des déplacements ou éloignements sur plusieurs jours d'affilée au niveau international.

Le rythme de l'activité peut être très variable sur le court et long terme, en fonction de la concrétisation des projets

menés en compagnies ou collectifs et de la programmation des entreprises de diffusion de spectacles. L'administrateur de spectacle peut également évoluer vers des postes dans la fonction publique territoriale, de cadre culturel ou de médiation.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Ce professionnel peut prétendre à des emplois qui peuvent recouvrir les appellations suivantes dans le spectacle :

- Administrateur de spectacle
- Directeur de production
- Directeur administratif
- Administrateur de production
- Attaché de production
- Chargé de production
- Entrepreneur de spectacles
- Producteur de spectacles
- Administrateur de compagnie
- Administrateur de tournée

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Il n'existe pas de réglementation spécifique à cette activité

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 500 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	28 833
Jugés difficiles à recruter	10 %
Emplois saisonniers	31 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Les jurys sont composés d'enseignants permanents de l'équipe pédagogique de l'ENSATT, d'enseignants chercheurs, d'un représentant du services des études de l'établissement et de professionnels en activité.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Les jurys sont composés d'enseignants permanents de l'équipe pédagogique de l'ENSATT, d'un représentant du service des études de l'établissement et de professionnels en activité.

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

néant

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possibilité lors de l'accès au diplôme des candidats en formation continue par VAP, si leur niveau d'études est inférieur à celui exigé.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury est composé d'enseignants permanents de l'équipe pédagogique de l'ENSATT, d'un représentant du service des études de l'établissement et de professionnels en activité.

La validation se fait sur examen d'un dossier individuel et entretien devant un jury.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 26/03/2021

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP35624

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.ensatt.fr

ENSATT

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/26940/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	6
Montant total engagé	14 520 €
Coût moyen par dossier	2 420 €
Durée moyenne	480 h
Période	09/2020 – 09/2021
France compétences	58 %
Reste à charge titulaire	42 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.